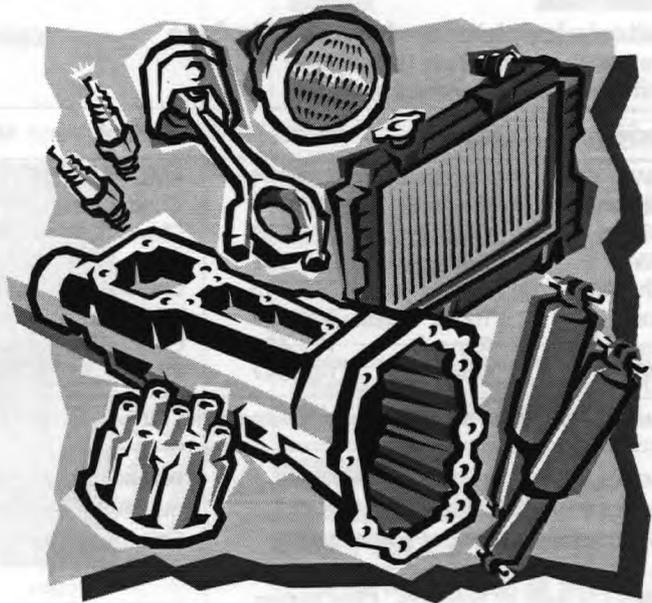


doc  
CA1  
EA612  
94A71  
FRE

# Le secteur mexicain des pièces d'automobiles



## FAITS SAILLANTS

Le secteur mexicain des pièces d'automobiles offre d'importantes possibilités aux sociétés canadiennes. Cela tient aux éléments suivants :

- le nombre de personnes possédant un véhicule augmente rapidement au Mexique;
- l'âge moyen des véhicules est de 12 ans; la demande de pièces de remplacement et d'accessoires est donc forte;
- la diminution des tarifs douaniers à l'entrée au Mexique améliorera la situation concurrentielle des pièces de rechange canadiennes;
- les entreprises mexicaines de ce secteur seront contraintes d'accroître leur capacité concurrentielle, ce qui fera apparaître de nouvelles possibilités de coentreprises pour les producteurs canadiens de pièces;
- le système mexicain de distribution des pièces de rechange manque d'efficacité et tirerait profit de l'apport de partenaires à des coentreprises;
- les ventes de pièces dans les chaînes de magasins de détail et de magasins franchisés commencent à augmenter; et
- la nouvelle réglementation sur l'environnement pousse à la hausse la demande d'équipement de diagnostic, d'entretien et de réparation pour véhicules.

## LES POSSIBILITÉS

Le secteur nord-américain de l'automobile est déjà largement intégré grâce à l'Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile, appelé Pacte de l'automobile, et à l'accès que les producteurs mexicains ont obtenu dans le cadre de cet accord. Avec l'entrée en vigueur d'Accord de

libre-échange nord américain (ALÉNA), ce secteur continuera à opérer dans un cadre de commerce réglementé.

Si le Pacte de l'automobile ne concerne pas les pièces, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ) a, lui, pratiquement éliminé les entraves au commerce dans ce domaine entre les deux pays. L'ALÉNA étend, pour l'essentiel, les dispositions de l'ALÉ au marché mexicain. Cela fera apparaître d'énormes possibilités pour les fabricants canadiens de pièces d'automobiles, en particulier pour les sociétés appartenant à des intérêts canadiens qui seront libres de vendre et d'investir au Mexique.

Au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des dispositions de l'ALÉNA, les exigences mexicaines de contenu national seront progressivement éliminées. Les entreprises mexicaines de ce secteur seront alors de plus en plus exposées à la concurrence internationale. Elles chercheront alors à créer des coentreprises avec des sociétés canadiennes et américaines en mesure de les amener au même niveau technologique.

## LE PARC AUTOMOBILE MEXICAIN

La flotte mexicaine de véhicules, ou *parc*, est très différente de celle du Canada et cela

## SOMMAIRE SECTORIEL

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a réalisé une vaste étude intitulée **Canada-Mexique : profil sectoriel, les possibilités du secteur mexicain des pièces d'automobiles** (voir table des matières ci-dessous) ainsi que ce résumé sur ce secteur. Ce sommaire est produit et publié par Prospectus Inc. dans le cadre du Programme Accès Amérique du Nord, ainsi que d'autres profils et résumés sectoriels sur les possibilités d'affaires au Mexique. On peut se le procurer auprès de :

### InfoCentre

Téléphone : 1-800-267-8376 ou  
(613) 944-4000  
Télécopieur : (613) 996-9709  
FaxLink : (613) 944-4500

© Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1994

No de catalogue E73-9/5-1994-1F  
ISBN 0-662-99922-3

## TABLE DES MATIÈRES

LE SECTEUR DES PIÈCES D'AUTOMOBILES AU MEXIQUE  
LES CONSTRUCTEURS ET LES ÉQUIPEMENTIERS  
LE MARCHÉ DES PIÈCES DE RECHANGE POUR VÉHICULES  
LA DISTRIBUTION DES PIÈCES AUTOMOBILES  
LE CADRE RÉGLEMENTAIRE  
LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ  
OÙ OBTENIR DE L'AIDE ADDITIONNELLE

a des conséquences importantes sur les ventes de pièces de rechange. D'après les dossiers officiels d'enregistrement des

